

13.02.2017

Kit Components

Product code	Description
1955412	Urinary Metanephrines by HPLC, Reagent Kit
Components:	
1955401	Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 1
1955402	Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 2
1955416	Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 3
1955417	Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 4
1955394	Biogenic Amines by HPCL, REAG A
1955375	Biogenic Amines by HPLC, REAG B
1955376	Biogenic Amines by HPLC, REAG C
1955397	Biogenic Amines by HPLC, MP
1955389	Biogenic Amines by HPLC, DISP COL
1955383	Biogenic Amines by HPLC, CAL
1955415	Urinary Metanephrines by HPLC, INT STND



Page: 1/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 13.02.2017 Numéro de version 5 Révision: 10.02.2017

1 Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

· Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 1

· Code du produit: 1955401

· Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro

· Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories AG

Nenzlingerweg 2 CH-4153 Reinach BL Tel: +41-61-717-95-55 Fax: +41-61-717-95-50

· Service chargé des renseignements:

support technique:

E-mail: cts-ce@bio-rad.com · Numéro d'appel d'urgence: GBK Gefahrgut Büro GmbH Tel.: 0049(0)6123-84463

2 Composition/informations sur les composants

- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- · Composants dangereux:

Hydrochloric Acid 25 % 🔗 Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1B, H314; 🗘 STOT SE 3, H335

1-<10%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

· Classification de la substance ou de la préparation

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Skin Corr. 1B H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318 Provoque des lésions oculaires graves. Eye Dam. 1

- Eléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger



GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Hydrochloric Acid 25 %

· Mentions de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

(suite page 2)



Page : 2/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 5 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 1

(suite de la page 1)

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

4 Premiers secours

- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion: Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)



Page : 3/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 5 Révision : 10.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 1

(suite de la page 2)

- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des veux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

- CH



Page: 4/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 5 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 1

(suite de la page 3)

Indications générales	
Aspect:	T
Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Piquante Non déterminé.
Seuil olfactif:	
valeur du pH à 20°C:	1
Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébul	lition: >95 °C
Point d'éclair	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
Densité à 20 °C:	$1,03 \text{ g/cm}^3$
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Taux d'évaporation:	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé. Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Toxicité aiguë
- Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.

(suite page 5)



Page : 5/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 5 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 1

(suite de la page 4)

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Effet fortement corrosif.

Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Corrosif

Irritant

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

12 Informations écologiques

- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU

· ADR, IMDG, IATA

UN1789

· Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR · IMDG, IATA 1789 ACIDE CHLORHYDRIQUE solution

HYDROCHLORIC ACID solution

(suite page 6)





Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 5 Révision : 10.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 1

(suite de la page 5) · Classe(s) de danger pour le transport · ADR, IMDG, IATA · Classe 8 Matières corrosives. · Étiquette · Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA III· Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant: Non · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Matières corrosives. · Indice Kemler: 80 · No EMS: F-A,S-B· Segregation groups Acids E· Stowage Category · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable. · Indications complémentaires de transport: \cdot ADR · Quantités limitées (LQ) 5L· Quantités exceptées (EQ) Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml · Catégorie de transport 3 · Code de restriction en tunnels Е \cdot IMDG 5L· Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ) Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml UN 1789 ACIDE CHLORHYDRIQUE SOLUTION, 8, · "Règlement type" de l'ONU: III

15 Informations relatives à la réglementation

- · **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger



(suite page 7)



Page: 7/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 5 Révision : 10.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 1

(suite de la page 6)

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Hydrochloric Acid 25 %

· Mentions de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Prescriptions nationales:
- · Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre)
- · VOCV (CH) 0,00 %

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Service établissant la fiche technique:

Bio-Rad Laboratories GmbH

Heidemannstrasse 164

D-80939 Munich

· Contact:

Technical Support:

E-Mail: cts-ce@bio-rad.com

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Met. Corr.1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1 STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

· * Données modifiées par rapport à la version précédente



Page : 1/5

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision: 10.02.2017

1 Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

- Identificateur de produit
- · Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 2
- · Code du produit: 1955402
- · Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro
- · Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories AG

Nenzlingerweg 2 CH-4153 Reinach BL Tel: +41-61-717-95-55 Fax: +41-61-717-95-50

· Service chargé des renseignements:

support technique:

E-mail: cts-ce@bio-rad.com · Numéro d'appel d'urgence: GBK Gefahrgut Büro GmbH Tel.: 0049(0)6123-84463

2 Composition/informations sur les composants

- · Préparations
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants da	ıngereux:
-----------------	-----------

12046-03-6 Ammonium pentaborate octahydrate

1-<10%

① Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

· Classification de la substance ou de la préparation

Le produit n'est pas classifié selon le Système Général Harmonisé (GHS).

- · Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant

4 Premiers secours

- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

· Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

(suite page 2)



Page : 2/5

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision : 10.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 2

(suite de la page 1)

· Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- · Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être

(suite page 3)



Page : 3/5

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 2

(suite de la page 2)

contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- · Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
- · Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

Propriétés physiques et chimiques	
Indications générales	
Aspect:	
Forme:	Liquide
Couleur:	Violet
Odeur:	Spécifique au produit
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH à 20°C:	7,8
Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébul	!lition: >95 °C
Point d'éclair	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
Densité à 20 °C:	$1,03 \text{ g/cm}^3$
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Taux d'évaporation:	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)



Page: 4/5

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision : 10.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 2

(suite de la page 3)

· Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Toxicité aiguë
- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les

canalisations.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

· Numéro ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
· Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
· Classe(s) de danger pour le transport		
· ADR, ADN, IMDG, IATA		
·Classe	néant	
· Groupe d'emballage		
· ADR, IMDG, IATA	néant	

(suite page 5)



Page : 5/5

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision : 10.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 2

(suite de la page 4)

· Dangers pour l'environnement:

· Marine Pollutant: Non

- · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.
- · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la

convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

· "Règlement type" de l'ONU: néant

15 Informations relatives à la réglementation

- · Éléments d'étiquetage SGH néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Prescriptions nationales:
- · Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre)
- · VOCV (CH) 0,00 %

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Service établissant la fiche technique:

Bio-Rad Laboratories GmbH

Heidemannstrasse 164

D-80939 Munich

· Contact:

Technical Support:

E-Mail: cts-ce@bio-rad.com

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

* Données modifiées par rapport à la version précédente

CH-



Page: 1/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

1 Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

· Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 3

· Code du produit: 1955416

· Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro

· Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories AG

Nenzlingerweg 2 CH-4153 Reinach BL Tel: +41-61-717-95-55 Fax: +41-61-717-95-50

· Service chargé des renseignements:

support technique:

E-mail: cts-ce@bio-rad.com · Numéro d'appel d'urgence: GBK Gefahrgut Büro GmbH Tel.: 0049(0)6123-84463

2 Composition/informations sur les composants

- · Préparations
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- · Composants dangereux:

1310-73-2 hydroxyde de sodium

Skin Corr. 1A, H314

0,5-≤1%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

· Classification de la substance ou de la préparation

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

- · Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger



GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- · Mentions de danger

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Garder sous clef.

(suite page 2)



Page: 2/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 3

(suite de la page 1)

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

4 Premiers secours

- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion: Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- · Précautions pour la protection de l'environnement: Diluer avec beaucoup d'eau.
- · Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

-CH



Page: 3/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision : 13.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 3

(suite de la page 2)

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

13.2

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

· Indications générales

· Aspect:

Forme: Liquide
Couleur: Incolore
Odeur: Caractéristique
Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH à 20 °C:

(suite page 4)



Page : 4/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 3

	(suite de la page
Changement d'état Point de fusion/point de congélation: Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé. 100°C
Point d'éclair	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion: Inférieure: Supérieure:	Non déterminé. Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
Densité à 20°C: Densité relative Densité de vapeur: Taux d'évaporation:	1,04 g/cm³ Non déterminé. Non déterminé. Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité: Dynamique: Cinématique: Autres informations	Non déterminé. Non déterminé. Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Toxicité aiguë
- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet fortement corrosif.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Corrosif

(suite page 5)



Page: 5/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 3

(suite de la page 4)

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

12 Informations écologiques

- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

En général non polluant

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

· Numéro ONU · ADR, IMDG, IATA	UN1824
Désignation officielle de transport de l'ONU	
· ADR	1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
· IMDG, IATA	SODIUM HYDROXIDE SOLUTION

· ADR, IMDG, IATA



~	
· Classe · Étiquette	8 Matières corrosives. 8
· Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	III
· Dangers pour l'environnement:	

· Marine Pollutant: Non

· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Matières corrosives.

(suite page 6)



Page : 6/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 3

	(suite de la page
Indice Kemler:	80
No EMS:	F- A , S - B
Segregation groups	Alkalis
Stowage Category	A
Segregation Code	SG35 Stow "separated from" acids.
Transport en vrac conformément à l'annexe	ı II de la
convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
ADR	
Quantités limitées (LQ)	5L
Quantités exceptées (EQ)	Code: E1
	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
Catégorie de transport	3
Code de restriction en tunnels	E
<i>IMDG</i>	
Limited quantities (LQ)	5L
Excepted quantities (EQ)	Code: E1
	Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
	Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTIO? 8, III

15 Informations relatives à la réglementation

- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger



- · Mention d'avertissement Danger
- · Mentions de danger

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

(suite page 7)



Page: 7/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 3

(suite de la page 6)

- · Prescriptions nationales:
- · Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre)
- · VOCV (CH) 0,00 %

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Service établissant la fiche technique:

Bio-Rad Laboratories GmbH Heidemannstrasse 164 D-80939 Munich

· Contact:

Technical Support:

E-Mail: cts-ce@bio-rad.com

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

СН -



Page : 1/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

1 Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

· Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 4

· Code du produit: 1955417

· Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro

· Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories AG

Nenzlingerweg 2 CH-4153 Reinach BL Tel: +41-61-717-95-55 Fax: +41-61-717-95-50

· Service chargé des renseignements:

support technique:

E-mail: cts-ce@bio-rad.com · Numéro d'appel d'urgence: GBK Gefahrgut Büro GmbH Tel.: 0049(0)6123-84463

2 Composition/informations sur les composants

- · Préparations
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- · Composants dangereux:

1310-73-2 hydroxyde de sodium

0,5-≤1%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

· Classification de la substance ou de la préparation

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

- · Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger



GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- · Mentions de danger

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Garder sous clef.

(suite page 2)



Page : 2/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 4

(suite de la page 1)

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

4 Premiers secours

- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion: Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- · Précautions pour la protection de l'environnement: Diluer avec beaucoup d'eau.
- · Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

· CH



Page: 3/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 4

(suite de la page 2)

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

 $\cdot \ Indications \ complémentaires \ pour \ l'agencement \ des \ installations \ techniques:$

Sans autre indication, voir point 7.

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

13.2

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

· Indications générales

· Aspect:

Forme: Liquide
Couleur: Incolore
Odeur: Caractéristique
Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH à 20 °C:

(suite page 4)



Page : 4/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 4

	(suite de la pa
Changement d'état Point de fusion/point de congélation: Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé. 100°C
Point d'éclair	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion: Inférieure: Supérieure:	Non déterminé. Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
Densité à 20°C: Densité relative Densité de vapeur: Taux d'évaporation:	1,04 g/cm³ Non déterminé. Non déterminé. Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité: Dynamique: Cinématique:	Non déterminé. Non déterminé.
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Toxicité aiguë
- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet fortement corrosif.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Corrosif

(suite page 5)



Page : 5/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 4

(suite de la page 4)

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

12 Informations écologiques

- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

En général non polluant

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

1	14 Injormations retatives an transport		
	· Numéro ONU		
	· ADR, IMDG, IATA	UN1824	

· Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR 1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION SODIUM HYDROXIDE SOLUTION

- · Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR, IMDG, IATA



Classe
Étiquette
8 Matières corrosives.
8

· Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA

· Dangers pour l'environnement:

· Marine Pollutant: Non

· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Matières corrosives.

(suite page 6)



Page : 6/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 4

	(suite de la page
Indice Kemler:	80
No EMS:	F- A , S - B
Segregation groups	Alkalis
Stowage Category	A
Segregation Code	SG35 Stow "separated from" acids.
Transport en vrac conformément à l'annexe	ı II de la
convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
ADR	
Quantités limitées (LQ)	5L
Quantités exceptées (EQ)	Code: E1
	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
Catégorie de transport	3
Code de restriction en tunnels	E
<i>IMDG</i>	
Limited quantities (LQ)	5L
Excepted quantities (EQ)	Code: E1
	Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
	Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTIO? 8, III

15 Informations relatives à la réglementation

- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger



- · Mention d'avertissement Danger
- · Mentions de danger

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

(suite page 7)



Page: 7/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, REAG 4

(suite de la page 6)

- · Prescriptions nationales:
- · Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre)
- · VOCV (CH) 0,00 %

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Service établissant la fiche technique:

Bio-Rad Laboratories GmbH Heidemannstrasse 164 D-80939 Munich

· Contact:

Technical Support:

E-Mail: cts-ce@bio-rad.com

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

TATA: International Air Transport Association

 ${\it EINECS: European\ Inventory\ of\ Existing\ Commercial\ Chemical\ Substances}$

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

СН -



Page : 1/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

1 Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

· Nom du produit: Biogenic Amines by HPCL, REAG A

· Code du produit: 1955394

· Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro

· Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories AG

Nenzlingerweg 2 CH-4153 Reinach BL Tel: +41-61-717-95-55 Fax: +41-61-717-95-50

· Service chargé des renseignements:

support technique:

E-mail: cts-ce@bio-rad.com · Numéro d'appel d'urgence: GBK Gefahrgut Büro GmbH Tel.: 0049(0)6123-84463

2 Composition/informations sur les composants

- · Préparations
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- · Composants dangereux:

64-19-7 acide acétique

🚸 Flam. Liq. 3, H226; 🥎 Skin Corr. 1A, H314

25-50%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

· Classification de la substance ou de la préparation

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

- · Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger



GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: acide acétique
- · Mentions de danger

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

(suite page 2)



Page : 2/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPCL, REAG A

(suite de la page 1)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

4 Premiers secours

- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion: Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.

(suite page 3)



Page: 3/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision : 13.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPCL, REAG A

(suite de la page 2)

· Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:

Lunettes de protection



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

- · Indications générales
- · Aspect:

Forme: Liquide

(suite page 4)



Page : 4/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPCL, REAG A

	(suite de la page	
Couleur:	Incolore	
· Odeur:	Acidulée	
· Seuil olfactif:	Non déterminé.	
· valeur du pH à 20°C:	1,8	
· Changement d'état		
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébul	lition: >34 °C	
· Point d'éclair	Non applicable.	
· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.	
· Température d'inflammation:	485 °C	
· Température de décomposition:	Non déterminé.	
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.	
· Limites d'explosion:		
Inférieure:	4,0 Vol %	
Supérieure:	19,9 Vol %	
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa	
· Densité à 20 °C:	0,98 g/cm³	
· Densité relative	Non déterminé.	
· Densité de vapeur:	Non déterminé.	
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.	
· Solubilité dans/miscibilité avec		
l'eau:	Pas ou peu miscible	
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.	
· Viscosité:		
Dynamique:	Non déterminé.	
Cinématique:	Non déterminé.	
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.	

10 Stabilité et réactivité

- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Toxicité aiguë
- Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet fortement corrosif.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

(suite page 5)



Page : 5/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPCL, REAG A

(suite de la page 4)

Corrosif

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

12 Informations écologiques

- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

		_	_			
			CO TATAL OLD	transaction	adding and	au transport
~	•					

· Numéro ONU · ADR, IMDG, IATA	UN2790
· Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR · IMDG, IATA	2790 ACIDE ACÉTIQUE EN SOLUTION ACETIC ACID SOLUTION

- · Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR, IMDG, IATA



Classe
Étiquette
8 Matières corrosives.
8

· Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA III

(suite page 6)



Page : 6/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPCL, REAG A

	(suite de la pag		
Dangers pour l'environnement:			
Marine Pollutant:	Non		
Précautions particulières à prendre par l'i	utilisateur Attention: Matières corrosives.		
Indice Kemler:			
No EMS:	F- A , S - B		
Segregation groups	Acids		
Stowage Category	A		
Transport en vrac conformément à l'anne	xe II de la		
convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.		
Indications complémentaires de transport.	:		
ADR			
Quantités limitées (LQ)	5L		
Quantités exceptées (EQ)	Code: E1		
	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30		
	ml		
	Quantité maximale nette par emballage extérieur:		
	1000 ml		
Catégorie de transport	3		
Code de restriction en tunnels	E		
- IMDG			
Limited quantities (LQ)	5L		
Excepted quantities (EQ)	Code: E1		
	Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml		
	Maximum net quantity per outer packaging: 1000 m.		
"Règlement type" de l'ONU:	UN 2790 ACIDE ACÉTIQUE EN SOLUTION, 8, III		

15 Informations relatives à la réglementation

- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger



- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: acide acétique
- · Mentions de danger

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Garder sous clef.

(suite page 7)



Page: 7/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPCL, REAG A

(suite de la page 6)

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Prescriptions nationales:
- · Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre)
- · VOCV (CH) 29,62 %

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Service établissant la fiche technique:

Bio-Rad Laboratories GmbH

Heidemannstrasse 164

D-80939 Munich

· Contact:

Technical Support:

E-Mail: cts-ce@bio-rad.com

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

CH ·



Page : 1/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision: 10.02.2017

1 Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

· Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG B

· Code du produit: 1955375

· Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro

· Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories AG

Nenzlingerweg 2 CH-4153 Reinach BL Tel: +41-61-717-95-55 Fax: +41-61-717-95-50

· Service chargé des renseignements:

support technique:

E-mail: cts-ce@bio-rad.com Numéro d'appel d'urgence: GBK Gefahrgut Büro GmbH Tel.: 0049(0)6123-84463

2 Composition/informations sur les composants

- · Préparations
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- · Composants dangereux:

1310-73-2 hydroxyde de sodium

♦ Skin Corr. 1A, H314

1-<2%
</p>

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

· Classification de la substance ou de la préparation

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

- Eléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger



GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

hydroxyde de sodium

· Mentions de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

(suite page 2)



Page : 2/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG B

(suite de la page 1)

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

4 Premiers secours

- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion: Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- · Précautions pour la protection de l'environnement: Diluer avec beaucoup d'eau.
- · Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

(suite page 3)



Page : 3/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG B

(suite de la page 2)

- Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · *Utilisation(s) finale(s) particulière(s)* Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

- · Indications générales
- · Aspect:

Forme: Liquide

(suite page 4)



Page: 4/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG B

	(suite de la pa
Couleur:	Incolore
Odeur:	Inodore
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH à 20 °C:	14
Changement d'état Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébul	
Point d'éclair	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
Densité à 20 °C:	1,02 g/cm³
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Taux d'évaporation:	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Toxicité aiguë
- Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Effet fortement corrosif.

Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

(suite page 5)



Page : 5/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG B

(suite de la page 4)

· Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Corrosif

Irritant

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

12 Informations écologiques

- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

En général non polluant

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur. Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux

résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU

· IMDG, IATA

· ADR, IMDG, IATA

UN1824

· Désignation officielle de transport de l'ONU

 $\cdot ADR$

1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

SODIUM HYDROXIDE SOLUTION

- · Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR, IMDG, IATA



· Classe 8 Matières corrosives.

Étiquette

(suite page 6)



Page: 6/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG B

	(suite de la page
Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	III
Dangers pour l'environnement:	
Marine Pollutant:	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Matières corrosives.
Indice Kemler:	80
No EMS:	F- A , S - B
Segregation groups	Alkalis
Stowage Category	A
Segregation Code	SG35 Stow "separated from" acids.
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la	ı
convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
ADR	
Quantités limitées (LQ)	5L
Quantités exceptées (EQ)	Code: E1
	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30
	ml
	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
Catégorie de transport	3
Code de restriction en tunnels	E
IMDG	5 <i>L</i> .
Limited quantities (LQ) Excepted quantities (EQ)	SL Code: E1
Excepted quantities (EQ)	Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
	Maximum net quantity per timer packaging. 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
	8. III

15 Informations relatives à la réglementation

- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger



- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

hydroxyde de sodium

· Mentions de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

(suite page 7)



Page : 7/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG B

(suite de la page 6)

· Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Directive 2012/18/UE

Garder sous clef.

- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Prescriptions nationales:
- · Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre)
- · VOCV (CH) 0,00 %

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Service établissant la fiche technique:

Bio-Rad Laboratories GmbH Heidemannstrasse 164 D-80939 Munich

· Contact:

Technical Support:

E-Mail: cts-ce@bio-rad.com

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Met. Corr.1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

- CH



Page : 1/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision: 10.02.2017

1 Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG C

· Code du produit: 1955376

· Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro

· Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories AG

Nenzlingerweg 2 CH-4153 Reinach BL Tel: +41-61-717-95-55 Fax: +41-61-717-95-50

· Service chargé des renseignements:

support technique:

E-mail: cts-ce@bio-rad.com Numéro d'appel d'urgence: GBK Gefahrgut Büro GmbH Tel.: 0049(0)6123-84463

2 Composition/informations sur les composants

- · Préparations
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- · Composants dangereux: néant
- · Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

· Classification de la substance ou de la préparation

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

- · Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger



GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- · Mentions de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

(suite page 2)



Page : 2/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG C

(suite de la page 1)

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

4 Premiers secours

- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion: Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- · Précautions pour la protection de l'environnement: Diluer avec beaucoup d'eau.
- · Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

-CH



Page: 3/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision : 10.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG C

(suite de la page 2)

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

· Indications générales

· Aspect:

Forme: Couleur: · Odeur:

· Seuil olfactif:

Liquide Incolore Caractéristique Non déterminé.

(suite page 4)



Page : 4/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision : 10.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG C

	(suite de la pa
valeur du pH à 20 °C:	1,4
Changement d'état Point de fusion/point de congélation: Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé. 100°C
Point d'éclair	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion: Inférieure: Supérieure:	Non déterminé. Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
Densité à 20°C: Densité relative Densité de vapeur: Taux d'évaporation:	I g/cm³ Non déterminé. Non déterminé. Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité: Dynamique: Cinématique:	Non déterminé. Non déterminé.

10 Stabilité et réactivité

- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Toxicité aiguë
- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Effet fortement corrosif.

Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Corrosif

(suite page 5)



Page : 5/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision : 10.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG C

(suite de la page 4)

Irritant

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

12 Informations écologiques

- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

En général non polluant

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

Numéro ONU		
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
Désignation officielle de transport de l'ONU		
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
Classe(s) de danger pour le transport		
ADR, ADN, IMDG, IATA		
Classe	néant	
Groupe d'emballage		
ADR, IMDG, IATA	néant	
Dangers pour l'environnement:		
Marine Pollutant:	Non	
Précautions particulières à prendre par l'utilisat	eur Non applicable.	
Transport en vrac conformément à l'annexe II d	e la	
convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.	

(suite page 6)



Page : 6/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG C

(suite de la page 5)

· "Règlement type" de l'ONU:

néant

15 Informations relatives à la réglementation

- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger



- · Mention d'avertissement Danger
- · Mentions de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Prescriptions nationales:
- · Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre)
- · **VOCV (CH)** 0,00 %

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Service établissant la fiche technique:

Bio-Rad Laboratories GmbH Heidemannstrasse 164

D-80939 Munich

· Contact:

Technical Support:

E-Mail: cts-ce@bio-rad.com

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

(suite page 7)



Page : 7/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, REAG C

(suite de la page 6)

Met. Corr.1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux — Catégorie 1 Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée — Catégorie 1A Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire — Catégorie 1

* Données modifiées par rapport à la version précédente

OII



Page : 1/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 2 Révision: 13.02.2017

1 Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, MP
- · Code du produit: 1955397
- · Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro
- · Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories AG

Nenzlingerweg 2 CH-4153 Reinach BL Tel: +41-61-717-95-5

Tel: +41-61-717-95-55 Fax: +41-61-717-95-50

· Service chargé des renseignements:

support technique:

E-mail: cts-ce@bio-rad.com • Numéro d'appel d'urgence: GBK Gefahrgut Büro GmbH

Tel.: 0049(0)6123-84463

2 Composition/informations sur les composants

- · Préparations
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Compose	ants dangereux:	
75-05-8	acétonitrile	1-<10%
	♦ Flam. Liq. 2, H225; ♦ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332;	
	Eye Irrit. 2, H319	

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

· Classification de la substance ou de la préparation

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

- · Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger



GHS02

- · Mention d'avertissement Attention
- · Mentions de danger

Liquide et vapeurs inflammables.

· Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

(suite page 2)



Page : 2/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 2 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, MP

(suite de la page 1)

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

4 Premiers secours

- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

· Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation
- Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- · Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

- · Référence à d'autres rubriques
- Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
- Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
- Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

- CH



Page: 3/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 2 Révision : 13.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, MP

(suite de la page 2)

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- · Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
- · Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

Propriétés physiques et chimiques	
Indications générales	
· Aspect:	
Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH à 20 °C:	5
Changement d'état	N. 11.
Point de fusion/point de congélation: Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé. 78 °C
Point d'éclair	57 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Non déterminé.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.

(suite page 4)



Page: 4/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 2 Révision : 13.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, MP

	(suite de la p
Supérieure:	Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
Densité à 20 °C:	1 g/cm³
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Taux d'évaporation:	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Toxicité aiguë
- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Informations écologiques

- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 5)



Page : 5/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 2 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, MP

(suite de la page 4)

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

N / ONII	
Numéro ONU ADR, IMDG, IATA	UN1993
Désignation officielle de transport de l'ONU ADR	1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ACÉTONITRILE), Dispositions spéciales 640E
IMDG, IATA	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ACETONITRILE)
Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, IMDG, IATA	
Classe Étiquette	3 Liquides inflammables. 3
Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	III
Dangers pour l'environnement: Marine Pollutant:	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Indice Kemler: No EMS:	30 F-E,S-E
Stowage Category	A A
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
ADR	
Quantités limitées (LQ)	5L
Quantités exceptées (EQ)	Code: El
	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
Catégorie de transport	3
Code de restriction en tunnels	
IMDG	
Limited quantities (LQ)	5L

(suite page 6)



Page : 6/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 2 Révision : 13.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, MP

	(suite de la page 5)
· Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., DISPOSITIONS SPÉCIALES 640E (ACÉTONITRILE), 3, III

15 Informations relatives à la réglementation

- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger



- · Mention d'avertissement Attention
- · Mentions de danger

Liquide et vapeurs inflammables.

· Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
- · Prescriptions nationales:
- · Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre)
- · **VOCV (CH)** 0,00 %

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

(suite page 7)



Page: 7/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 13.02.2017 Numéro de version 2 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, MP

(suite de la page 6)

· Service établissant la fiche technique:

Bio-Rad Laboratories GmbH Heidemannstrasse 164 D-80939 Munich

· Contact:

Technical Support:

E-Mail: cts-ce@bio-rad.com

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2 Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2



Page : 1/5

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

1 Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, DISP COL

· Code du produit: 1955389

· Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro

· Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories AG

Nenzlingerweg 2 CH-4153 Reinach BL Tel: +41-61-717-95-55 Fax: +41-61-717-95-50

· Service chargé des renseignements:

support technique:

E-mail: cts-ce@bio-rad.com Numéro d'appel d'urgence: GBK Gefahrgut Büro GmbH Tel.: 0049(0)6123-84463

2 Composition/informations sur les composants

- · Préparations
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- · Composants dangereux: néant
- · Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

· Classification de la substance ou de la préparation Le produit n'est pas classifié selon le Système Général Harmonisé (GHS).

- · Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant

4 Premiers secours

- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

· Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 2)



Page : 2/5

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, DISP COL

(suite de la page 1)

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- · Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:
- Sans autre indication, voir point 7.
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 3)



Page: 3/5

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, DISP COL

(suite de la page 2)

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- · Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
- Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

Propriétés physiques et chimiques	
Indications générales	
Aspect:	
Forme:	Suspension
Couleur:	Blanchâtre
Odeur:	D'ammoniaque
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH à 20°C:	6,5
Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullit	ion: Non déterminé.
Point d'éclair	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
Densité:	Non déterminée.
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Taux d'évaporation:	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)



Page: 4/5

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision : 13.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, DISP COL

(suite de la page 3)

· Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Toxicité aiguë
- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

· Numéro ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
· Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
· Classe(s) de danger pour le transport		
· ADR, ADN, IMDG, IATA		
·Classe	néant	
· Groupe d'emballage		
· ADR, IMDG, IATA	néant	

(suite page 5)



Page : 5/5

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, DISP COL

(suite de la page 4)

· Dangers pour l'environnement:

· Marine Pollutant: Non

· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.

· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la

convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

· "Règlement type" de l'ONU: néant

15 Informations relatives à la réglementation

- · Éléments d'étiquetage SGH néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Prescriptions nationales:
- · Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre)
- · VOCV (CH) 0,00 %

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Service établissant la fiche technique:

Bio-Rad Laboratories GmbH Heidemannstrasse 164

D-80939 Munich

· Contact:

Technical Support:

E-Mail: cts-ce@bio-rad.com · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

- CH



Page: 1/5

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 4 Révision: 13.02.2017

1 Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

· Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, CAL

· Code du produit: 1955383

· Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro

· Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories AG

Nenzlingerweg 2 CH-4153 Reinach BL Tel: +41-61-717-95-55 Fax: +41-61-717-95-50

· Service chargé des renseignements:

support technique:

E-mail: cts-ce@bio-rad.com Numéro d'appel d'urgence: GBK Gefahrgut Büro GmbH Tel.: 0049(0)6123-84463

2 Composition/informations sur les composants

- · Préparations
- · Description: Matériel d'origine humaine. À considérer comme potentiellement infectieux.
- · Composants dangereux: néant
- · Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

· Classification de la substance ou de la préparation Le produit n'est pas classifié selon le Système Général Harmonisé (GHS).

- · Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant

4 Premiers secours

- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

· Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 2)



Page : 2/5

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 4 Révision : 13.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, CAL

(suite de la page 1)

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- · Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- · Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
- · Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 3)



Page : 3/5

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 4 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, CAL

(suite de la page 2)

· Protection des yeux: Pas nécessaire.

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

9 Proprietes physiques et chimiques	
· Indications générales · Aspect: Forme: Couleur: · Odeur:	Solide Jaunâtre Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH:	Non applicable.
· Changement d'état Point de fusion/point de congélation: Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé. : 100 °C
· Point d'éclair	Non applicable.
· Inflammabilité (solide, gaz):	Non déterminé.
Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion: Inférieure: Supérieure:	Non déterminé. Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non applicable.
Densité: Densité relative Densité de vapeur: Taux d'évaporation:	Non déterminée. Non déterminé. Non applicable. Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Soluble
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité: Dynamique: Cinématique: · Autres informations	Non applicable. Non applicable. Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus



Page : 4/5

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 4 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, CAL

(suite de la page 3)

11 Informations toxicologiques

- · Toxicité aiguë
- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

· Numéro ONU	
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
Désignation officielle de transport de l'ONU	
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, ADN, IMDG, IATA	
Classe	néant
Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	néant
Dangers pour l'environnement:	
· Marine Pollutant:	Non

(suite page 5)



Page : 5/5

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 4 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Biogenic Amines by HPLC, CAL

(suite de la page 4)

- · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.
- · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la

convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

· "Règlement type" de l'ONU: néant

15 Informations relatives à la réglementation

- · Éléments d'étiquetage SGH néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Prescriptions nationales:
- · Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre)
- · VOCV (CH) 0,00 %

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Service établissant la fiche technique:

Bio-Rad Laboratories GmbH

Heidemannstrasse 164

D-80939 Munich

· Contact:

Technical Support:

E-Mail: cts-ce@bio-rad.com

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

сн -



Page : 1/6

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

1 Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

· Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, INT STND

· Code du produit: 1955415

· Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro

· Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories AG

Nenzlingerweg 2 CH-4153 Reinach BL

Tel: +41-61-717-95-55 *Fax:* +41-61-717-95-50

· Service chargé des renseignements:

support technique:

E-mail: cts-ce@bio-rad.com
· Numéro d'appel d'urgence:
GBK Gefahrgut Büro GmbH

Tel.: 0049(0)6123-84463

2 Composition/informations sur les composants

- · Préparations
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- · Composants dangereux: néant
- · Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

· Classification de la substance ou de la préparation

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

- Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger



GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- · Mentions de danger

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Garder sous clef.

(suite page 2)



Page : 2/6

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, INT STND

(suite de la page 1)

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

4 Premiers secours

- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion: Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- · Précautions pour la protection de l'environnement: Diluer avec beaucoup d'eau.
- · Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

· CH



Page : 3/6

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, INT STND

(suite de la page 2)

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

1.3

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

· Indications générales

· Aspect: Forme

Forme: Liquide
Couleur: Incolore
Odeur: Inodore
Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH à 20 °C:

(suite page 4)



Page : 4/6

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, INT STND

	(suite de la page
· Changement d'état Point de fusion/point de congélation: Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé. 100 °C
· Point d'éclair	Non applicable.
· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion: Inférieure: Supérieure:	Non déterminé. Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
· Densité à 20°C: · Densité relative · Densité de vapeur: · Taux d'évaporation:	I g/cm³ Non déterminé. Non déterminé. Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité: Dynamique: Cinématique: · Autres informations	Non déterminé. Non déterminé. Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Toxicité aiguë
- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet fortement corrosif.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Corrosif

(suite page 5)



Page : 5/6

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, INT STND

(suite de la page 4)

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

12 Informations écologiques

- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

En général non polluant

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

Numéro ONU ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
Désignation officielle de transport de l'ONU ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
Classe(s) de danger pour le transport		
ADR, ADN, IMDG, IATA Classe	néant	
Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	néant	
Dangers pour l'environnement: Marine Pollutant:	Non	
Précautions particulières à prendre par l'utilisate	rur Non applicable.	
Transport en vrac conformément à l'annexe II de convention Marpol et au recueil IBC	e la Non applicable.	
"Règlement type" de l'ONU:	néant	



Page : 6/6

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 1 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Urinary Metanephrines by HPLC, INT STND

(suite de la page 5)

15 Informations relatives à la réglementation

- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger



- · Mention d'avertissement Danger
- · Mentions de danger

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Prescriptions nationales:
- · Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre)
- · VOCV (CH) 0,00 %

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Service établissant la fiche technique:

Bio-Rad Laboratories GmbH Heidemannstrasse 164 D-80939 Munich

· Contact:

Technical Support:

E-Mail: cts-ce@bio-rad.com · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1